L'énorme succès de :: nos éditions aux :: Résultats complets

Nos nombreuses éditions envoyées dans les différents centres du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne ont donné hier à nos lecteurs une idée générale du résultat des élections dans notre région et dans le reste de la France.

Malgré les difficultés inouies du dépouillement, nous sommes seuls parvenus à donner des chiffres exacts, des totaux, des répartitions, bien avant que ce dépouillement ait été terminé dans les services officiels. Nous avions dans ce but mobilisé une petite armée de comptables qui, parfaitement organisée, effectua des calculs extrêmement multipliés et nous eûmes le plaisir d'offrir les premiers aux populations, les résultats détaillés des élections.

Inutile de dire le succès remporté par notre journal dont les exemplaires s'enlèverent par centaines de milliers et en un clin d'œil dans toutes les villes, villages, hameaux où il fut envoyé par les moyens les plus rapides.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de publier des résultats définitifs que nos lecteurs liront d'autre part ; on verra qu'ils sont les plus complets

Les résultats du Nord par arrondissements

Les moyennes

Voici les **moyennes des voix** obtenues par chacune des listes dans les différents arrondissements :

AVESNES

FEDERATION REPUBLICAINE	17722
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	11885
PARTI COMMUNISTE	9203
PARTI REACTIONNAIRE	7725
GROUPE INDEPENDANT	709

CAMBRAI

FEDERATION REPUBLICAINE	13630
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	15158
PARTI COMMUNISTE	5852
PARTI REACTIONNAIRE	10801
GROUPE INDEPENDANT	451

DOUAI

FEDERATION REPUBLICAINE	8133
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	13811
PARTI COMMUNISTE	9261
PARTI REACTIONNAIRE	9140
GROUPE INDEPENDANT	303

DUNKERQUE

FEDERATION REPUBLICAINE	8481
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	9775
PARTI COMMUNISTE	2284
PARTI REACTIONNAIRE	12361
GROUPE INDEPENDANT	495

HAZEBROUCK

FEDERATION REPUBLICAINE	6682
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	4294
PARTI COMMUNISTE	1068
PARTI REACTIONNAIRE	17719
GROUPE INDEPENDANT	304

LILLE

FEDERATION REPUBLICAINE	47525
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	71694
PARTI COMMUNISTE	25068
PARTI REACTIONNAIRE	45134
GROUPE INDEPENDANT	3428

VALENCIENNES

FEDERATION REPUBLICAINE	14752
PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)	2827
PARTI COMMUNISTE	11494
PARTI REACTIONNAIRE	6963
GROUPE INDEPENDANT	597

Les têtes de listes

M. LALOUCHEUR. — Lille 44.097 voix ; Dunkerque, 9.368 ; Hazebrouck, 8.166 ; Douai, 9.825 ; Valenciennes, 16.473 ; Cambrai, 15.402 ; Avesnes, 19.119 voix

M. DELORY. — Lille, 72.662 ; Dunkerque, 10.205 ; Hazebrouck, 4.657 ; Douai, 14.441 ; Valenciennes, 2.037 ; Cambrai, 16.469 ; Avesnes, 13.049 voix.

M. DELOURME. — Lille, 25.703 ; Dunkerque 2.441 ; Hazebrouck, 1.020 ; Douai, 9.187 ; Valenciennes, 11.705 ; Cambrai, 5.968 ; Avesnes, 9.210 voix

M. PLICHON. — Lille, 50.202 voix ; Dunkerque, 13.457 ; Hazebrouck, 13.110 ; Douai, 10.474 ; Valenciennes, 8.673 ; Cambrai, 12.839 ; Avesnes, 9.735 voix

M. BOUSSEMART. — Lille, 3.704 voix ; Dunkerque, 574 ; Hazebrouck, 326 ; Douai, 338 ; Valenciennes, 636 ; Cambrai, 483 ; Avesnes, 75 voix.

La statistique de 1919

En 1919 avaient été élus dans le Nord :

Huit candidats de la Fédération, cinq candidats de l'Union nationale, aujourd'hui « Entente républicaine » ; dix candidats socialistes.

Voici quels étaient les élus :

FEDERATION

MM.	LEMIRE	138.960 voix
	LOUCHEUR	131.831 —
	DANIEL-VINCENT	131.819 —
	DELESALLE	131.571 —
	PASQUAL	131.598 —
	MACAREZ	127.903 —
	VERNIER	126.856 —
	R. LEFEBVRE	126.311 —

UNION NATIONALE (ENTENTE)

MM.	GROUSSAU	88.559 voix
	PLICHON	87.648 —
	VANDAME	86.897 —
	DES ROTOURS	85.644 —
	CRESPEL	85.601 —

SOCIALISTES

MM.	DELORY	150.117 voix
	GONIAUX	149.350 —
	LEBAS	148.939 —
	SAINT-VENANT	148.529 —
	INGHELS	148.529 —
	F. LEFEBVRE	148.395 —
	GUESDE	148.334 —
	ESCOFFIER	148.040 —
	PLET	147.856 —
	BEAUVILLAIN	147.812 —

La moyenne de la liste socialiste était de 147.722.

Celle de la liste républicaine : 124.803.

Celle de la liste libérale : 83.144.

Le nombre de suffrages exprimés était de 350.280.

Dans les Départements

Pour les résultats publiés ci-dessous, se rapporter aux désignations suivantes :

Conservateurs : C. — Républicains : R — Républicains de gauche : R. G. — Radicaux : R. R. I. — Radicaux et Socialistes : R. S. — Républicains socialistes : R. S. — Socialistes (S.F.I.O.) : S. U. — Communistes : C. O. M.

D. s. : député sortant — s. d. : ancien député — s. s. : ancien sénateur — c. g. : conseiller général — c. a. : conseiller d'arrondissement — c. m. : conseiller municipal — m. : maire — ad. m. : adjoint au maire.

SEINE

PREMIER SECTEUR. — **Sont élus** : MM. Fabry, ministre des colonies, d. s., R. R. I., 71.550 voix ; Claissaigne-Goyon, d. s., R., 70.164 ; Bussat, d. s., R. G., 69.485 ; Escudier, d. s., R. 69.114 ; François Poncet, agrégé de l'Université, R. G., 68.312 ; André Payer, d. s., S. I., 67.482 ; Missoffe, vice-président du conseil municipal de Paris, R., 67.299 ; Edouard Soulié, d. s., R. G., 66.810 ; Binder, d. s. R., 66.124 ; Frédéric Brunet, président du conseil général de la Seine, S. I., 45.771 ; Pinard, professeur aux Facultés de Médecine, d. s., R. S., 45.722 ; Marcel Cachin, d. s., communiste, 42.327 ; Auffray, ajusteur, communiste, 41.221.

DEUXIEME SECTEUR. — **Sont élus** : MM. Henry Paté, haut commissaire d'éducation physique, d. s., R.G., 56.382 voix ; Louis Puech d. s., R. R. I., 57.101 ; Taittinger, d. s., R., 56.685 ; Ignace, d. s., R. G., 56.632 ; Bonnet, d. s., R. I., 56.611 ; Lecorbeiller, d. s., R., 56.451 ; Léon Blum, d. s., S. U., 50.797 ; Dejeante, a. d., S. I., 50.350 ; amiral Jaurès, S.I. 50.270 ; Garchery, com., 41.601 ; Henriet, com., 40.605.

TROISIEME SECTEUR. — **Sont élus** : MM. Louis Rollin, d. s., R., 65.091 voix ; Marcel Héraud, conseiller municipal de Paris, R. 63.009 ; Leboucq, d. s., R., 62.631 ; Pierre Dupuy, d. s., de la Gironde, R., 62.428 ; Evain, d. s., R., 62.101 ; Duval-Arnould, d. s., R. 61.659 ; Robaglia, conseiller municipal de Paris, 61.657 ; Brocard, commandant-aviateur, R., 61.177 ; Levasseur, d. s., S. I., 62.023 ; Painlevé, ancien président du Conseil, d. s., S. I., 59.390 ; Aubriot, d. s., S. I., 59.366 ; André Berthon, d. s., communiste, 45.248 ; Piquemal, communiste, 43.462.

QUATRIEME SECTEUR. — **Sont élus** : MM. Charles Bertrand, d. s., R., 10.588 ; Bokanowski, ministre de la marine, d. s., R. R. I., 101.282 ; Dubois Louis, anc. min., commerce, d. s., R., 100.696 ; Goy, publiciste, R., 100.523 ; Hector Molinié, d. s., R. G., 100.519 ; Vaillant-Couturier, d. s., de la 1re circ. de la Seine, com., 107.400 ; Doriot, prisonnier politique, com., 105.590 ; René Adam, com. 104.904 ; Baroux, com., 105.111 ; Bourlois, com., 104.866 ; Olamamus, maire de Bobigny, com., 105.033 ; Laporte, com. 104.945 ; Plais, com., 104.862 ; Ternaux, com., 104.898 ; Pierre Laval, a. d., S. U., 95.569 ; Vollin, a. d., S. U., 93.855 ; Paul Poncet, a. d., S. U., 94.110 ; Jean Martin, c. g., S. U., 93.852 ; Auray, maire de Pantin, com., 93.775.

AIN. — 5 sièges. — Elus : MM. Fribourg, d. s. r. s. — Antoine Blanc, d. s. r. s. — De Monicault d. s. r. — Dr Boccard, c. g. f. s. — Dr Nicollet, c. g. s. u.

ARDENNES. — 6 sièges. — Liste d'Union républicaine. Sont élus : MM. Meunier et Bosquette, au quotient ; M. Petitgils et Dunaime, à la plus forte moyenne.

Liste du cartel des gauches. Sont élus : MM. Philipoteaux et Courtehoux, au quotient

AUBE. — 3 sièges — MM. Lesaché, Theveny et de Launay, du Parti républicain démocratique, sont élus.

ARIEGE. — 3 sièges. — La liste de concentration républicaine avec MM. Paul Laffont, ancien secrétaire d'Etat ; Lafagette et Cozals, sont élus à la majorité absolue.

5 sièges. — Sont élus par le quotient : MM. Constant et Pucchmaille, de la liste d'Union Socialiste et M. Lamoureux, de la liste de concentration républicaine et sociale. MM. Boudet et Thivrier, de la liste d'union socialiste sont élus à la plus forte moyenne. M. Gaston Vidal, ancien sous-secrétaire d'Etat, est battu, ainsi que son colistier, M. Charles Perronnet

ALPES (Hautes). — 3 sièges. — La liste du Bloc des Gauches, avec MM. Planche, Cornand et Cluzel, emportent tous les sièges. M. Caillat, député sortant de la liste d'action de défense et d'action républicaine et sociale, est battu.

ALPES-MARITIMES. — 4 sièges. — Trois candidats de l'Union républicaine démocratique sont réélus. Ce sont MM. Barety, Grinda et Ricolfi. M. François Arago, vice-président de la Chambre, qui se présentait sur cette liste, est battu au profit de M. Ossola, de la liste d'action républicaine.

ALPES (Basses). — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches, avec MM Michel, Baron, Aillaud, est élue à la majorité absolue. Les députés sortants, MM. Andrieux et Paul Reynaud, sont battus.

AUDE. — 4 sièges. — Liste radicale-socialiste, MM. Castel et Milhet, élus ; liste d'Union républicaine et sociale. M. Pierre Constans, est élu ; liste socialiste unifié, M. Pélissier, est élu.

AVEYRON. — 5 sièges. — Liste du cartel des gauches, trois élus : MM. Reynaldy, Borel et Balidrand. Le général de Castelnau est battu. MM. Moulinié et Coucoureux sont élus.

ARDECHE. — 4 sièges. — Elus : MM. Antériou, d. s., S. I. ; Duclaux-Monteil, d. s., R. ; docteur Marcel Astier, maire de Soyon, R.R.I. Sully-Eldin, avocat, S. U.

BOUCHES-DU-RHONE (Première circonscription). — 7 sièges. — Sont élus au quotient MM. Règès et H. Vidal, de la liste d'Union [illegible] Deux [illegible] Rouz, du cartel des gauches.

Deuxième Circonscription. — La liste du bloc des gauches, comprenant MM. Girard, Victor Jean, Gouin, est élue à la majorité absolue.

M. André Lefèvre, ancien ministre de la guerre, est battu.

CALVADOS. — 6 sièges. — La liste d'Union nationale républicaine comprenant MM. Blaisot, Canivet, Engerand, Flandin, Gérard Laniel, est élue à la majorité absolue.

CHARENTE-INFERIEURE. — 6 sièges. — La liste du cartel des gauches, comprenant MM. André Hesse, William Bertrand, Pouzet, Longuet, Sclafer, Palmade est élue à la majorité absolue. MM. Jules Bertrand, Villeneau, Voyer Le Provost de Launay, députés sortants, sont battus.

CHARENTE. — 5 sièges. — M. Poitou-Duplessy, Condé, Laroche-Joubert, de la liste d'union républicaine, sont élus. M. Jean Hennessy, du cartel des gauches, est élu. M. Jean Carrot, de la liste de concentration républicaine, est élu.

Parmi les candidats battus, on remarque MM. Aulard, Géo, Gérald, Raynaud.

COTES DU NORD. — 8 sièges. — Elus : MM. Le Trocquer, ministre des Travaux Publics d. s. r. g. — De Chappedelaine d. s. r. g. — Gallou, d. s. r. g. — Seraudour c. g. r. g. — Waron, maire de St-Brieuc r. g. — Le Friec, inspecteur des Postes en retraite r. g. — Le Guen, d. s. r. — Epivan, adjoint au maire de Pordic, r.

CANTAL. — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches, composée de MM. Bastid, Fontaine, Tremoulière est élue. Les députés sortants appartenant à l'Union Nationale Républicaine, MM. de Castellane, Bataille et Hermassière sont battus.

CHER. — 5 sièges. — Sont élus de la liste d'Union Républicaine et Socialiste, MM. Valude, Plaisant, Peraudin, de la liste de concentration républicaine ; M. Auguste Masse, de la liste communiste M. Cornavin.

CORREZE. — 4 sièges. — La liste d'Union républicaine a un élu, M. Lafargue, d. s., par 20.005 voix ; le cartel des gauches 3, MM. Queuille, de Chammard et Spinasse.

Les députés sortants, MM. de Lasteyrie, Doussaud et Aussoleil, sont battus.

CORSE. — 4 sièges. — MM. Landry, de Moro-Giaffery Pietri sont élus à la majorité absolue; M. Gavini est élu au quotient

La liste de M. Caitucoli est battue.

COTE-D'OR. — 5 sièges. — Sont élus au quotient, MM. Camuzet, et Charlot, de la liste d'Union républicaine et sociale et M. Barabant, de la liste d'Union socialiste. A la plus forte moyenne, M. Vincent, de la liste d'Union républicaine et sociale.

CREUSE. — 4 sièges. — MM. Connevot et Binet, radicaux, sont réélus. Sont élus, MM. Adenis, de la liste démocratique et Benassy, socialiste.

DOUBS. — 4 sièges. — MM. Girod, Durand et Péronne, de la liste du Cartel des gauches, sont élus. M. Pernot, de la liste d'Union Républicaine Nationale est élu.

—DORDOGNE. — 5 sièges. — Sont élus, MM. Saumande, d. s., R. G., Gadaud, d. s., R. R. I., Bonnet, R. R. I., Yvon Delbos, R. S., Docteur Faugère, R. G., Bibie, S. I.

DROME. — 4 sièges. — MM. Archimbaud, Escoffier, Escoulent, Nadi, de la liste du cartel des gauches, sont élus. M. Pouzin, député sortant de la liste d'Union républicaine est battu.

EURE. — 4 sièges. — Elus : MM. Join Lambert d. s., R. ; Alexandre Duval, d. s., R. ; Lemire Henry d. s., ; Chauvin R. R. I.

EURE-ET-LOIR. — 4 sièges. — La liste d'Union des gauches, avec MM. Maurice Violette, Emile Peigne, Rodhain et Tribaillet est élue. M. Maurice Maunoury, ancien ministre de l'Intérieur est battu, ainsi que ses 4 colistiers et députés sortants, MM. Gabriel Maunoury, son frère, Mignot-Bozerian et Durand-Béchet.

FINISTERE. — 11 sièges. — Sont élus au quotient. MM. Inizan, Jade, Balanant, Paul Simon, Lebail, Bouilloux-Lafont, Daniélou, républicains ; Masson et Goude, socialistes. Sont élus à la plus forte moyenne MM Henry et Tremintin, républicains de gauche

GARD. — 6 sièges. — La liste du cartel des gauches avec MM. Bazile, Compère-Morel, Bosc, Bruguier, Claron, Hubert-Rouger, est élue. Les députés sortants, MM. Magne, Jaly, de Ramel, de Seynes, sont battus.

HAUTE-GARONNE. — 6 Sièges. — MM. Vincent-Auriol, Bedouce, Lucien Labattut Jean Rieux de la liste socialiste sont élus. M. Ducos de la liste radicale, et M. Henri Auriol, de la liste de concentration républicaine, sont également élus.

GERS. — 3 sièges. — M. Senat, du cartel des gauches est élu à la majorité absolue; MM. Naples, son co-listier et Joseph Barthelemy, de la liste d'Union républicaine des gauches, sont élus au quotient.

M. de Cassagnac et M. Gounouilhou sont battus.

GIRONDE. — 11 sièges. — Sont élus, MM. Joseph Capus, ministre de l'agriculture d. s., R. G. ; Dignac, d. s., R. G. ; Marquet, S. U. ; Conte, R. S. ; Cayrel, S. U. ; Cauderon, président Fédération radicale socialiste, R. G. ; Abbé Daniel Bergey, R. ; Teyssier, R. S. ; Dellac, R. S. ; Chapoulet, R. R. I. ; Colonel Picot, d. s., R. G.

M. Mandel est battu.

HERAULT. — 6 sièges. — La liste du cartel des gauches, où figuraient MM. Barthe et Albert Milhaud, est élue tout entière.

MM. Guibal et de Rodez-Bénavent, députés sortants, sont battus.

ILE ET VILAINE. — 8 sièges. — La liste d'Union Départementale, comprenant MM. de la Riboisière, Poussineau, Ameline, Brèt, Lefas, Le Douarec, Marcille Thuan, est élue. MM. Guernier et Deschamps sont battus

INDRE. — 4 sièges. — MM. Benazet, Hélies, Danthy, du cartel des gauches; sont élus M. Fougère, de la liste républicaine est élu.

INDRE-ET-LOIRE. — 5 sièges. — La liste de l'Union des gauches, comprenant MM. Camille Chautemps, Ferdinand Morin, Bernier, Proust, Brigoult, est élue. M. Vavasseur, député-sortant est battu.

ISERE. — 7 sièges. — Elus : MM. Mistral, d. s., S. U. ; Bovier-Lapierre, d. s., S. I. ; Buisset, d. s., S. U. ; Chastanet, S. U. ; Derly, R. S.

Les 7 candidats du bloc des gauches sont élus à la majorité absolue.

JURA. — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches comprenant MM. Berthold, Ponard et Petitjean, est élue. Les trois députés sortants, MM. Jeantet, Bouvet, Ferraris, sont battus.

LANDES. — 4 sièges. — La liste démocratique républicaine radicale et radicale-socialiste, est élue avec MM. Bouyssou, Lalanne, Derys, Lastalle. M. Defos du Rau, député sortant, est battu.

LOT. — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches passe entière avec MM. Malvy ancien ministre, Bouat et Calmon. Les députés sortants Deport, Delmas et le prince Murat, sont battus.

LOIRE. — 9 sièges. — La liste du bloc des forces de gauche passe tout entière avec MM. Duraffour, Pierre Robert, Ernest Lafont, Ferdinand Faure, Jouannet, Reynaud, Mandrillon, Bernachon, Serol.

Les députés sortants Taurine et Dupin, sont battus.

LOIRE INFERIEURE (1re circonscription). — 5 sièges. — Sont élus : MM. Aristide Driand, Sibille, Debroche-Genet, Delaxay, de la liste républicaine et M. Merlant, de la liste d'Union Nationale.

(2e circonscription). — 4 sièges. — La liste d'Union Nationale et Républicaine, comprenant MM. de la Ferronnays, Ginoux-Dufermon, de Juigné. Le Cour-Grandmaison est élue tout entière à la majorité absolue.

HAUTE-LOIRE. — 4 sièges. — La liste de concentration républicaine, avec MM. Laurent-Eynac, haut commissaire de l'Aéronautique, Boyer, André Roux, et Chauvin, est élue

LOIRET. — 5 sièges. — La liste d'Union des gauches comprenant MM. Dezarnaulds Charles Roux, Chevrier, Chollet, Fiot, est élue, battant la liste d'Union de MM. Leclercq et Darblay, députés sortants.

LOIR-ET-CHER. — 4 sièges. — La liste du cartel des gauches obtient 3 sièges, avec MM. GEORGES RICHARD, *ancien député sortant du Pas-de-Calais* ; Mouger Chavagne, M. Barillet, de la Fédération Républicaine est également élu. Les députés sortants de la liste de concentration démocratique et sociale, MM. Legros, Persil et Payen, sont battus.

LOT-ET-GARONNE. — 4 sièges. — MM. Georges Leygues et André Fallières, sont réélus. M. Emmanuel Chaumié, de l'Union des gauches, est élu. M. Renaud Jean, communiste, est élu.

LOZERE. — 3 sièges. — La liste du Bloc National enlève tous les sièges, avec MM. de Chambrun, Bringer et Bonnet de Palherets.

MARNE. — 7 sièges. — MM. Camille Lenoir, Margaine, Pottevin, Haudos, de la liste d'Union des gauches, sont élus. Sont également élus, MM. Bertrand de Mun et Jargny, de l'Alliance républicaine, et Lobet, socialiste.

MANCHE. — 6 sièges. — La liste d'Union nationale, à la tête de laquelle se trouvait M. Dior, ancien ministre, est élue tout entière.

MAINE-ET-LOIRE. — Première circonscription. — 4 sièges. — La liste d'Union nationale et républicaine passe toute entière, avec MM. Rabouin, de Grandmaison Planchenault, Boyer.

Deuxième circonscription. — 3 sièges. — Sont élus les candidats de la liste d'Union nationale, MM. Ferdinand Bougère, d'Aubigné, Blachez, M. Manceau, député sortant, est élu.

MARNE (Haute). — 3 sièges. — La liste d'Union républicaine Dessein, Marcellot, Marin-Guillard est élue, battant la liste de concentration de MM. Lévy-Alphandery maire de Chaumont.

MAYENNE. — 4 sièges. — La liste d'Union républicaine, qui comprenait MM. Dubois-Fresnay, Guy de Montjou, Dutreil et Chabrun, députés sortants, est réélue.

MEUSE. — 4 sièges. — M. Maginot, ministre de la guerre est réélu avec ses trois co-listiers (31660 voix sur 51.137 votants). La liste de M. Ferrette est battue.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — 7 sièges. — La liste d'Union républicaine de M. Louis Marin est élue avec MM. de Wendel Désiré Ferry, de Warren. Elle a obtenu 144.000 voix contre 75.000 au bloc communiste.

MOSELLE. — 8 sièges. — Elus : Schumann d. s. r.

Serot d. s. r. — Guy de Wendel d. s. r. — Louis Meyer d. s. r. — Charles François d. s. r. — Moncelle c. g. r. — Gaston Louis Chancine r. — Paque c. g. r.

MORBIHAN. — 8 sièges. — MM. Sevene, Robic, Le Moyne, Cadic et Violle, de la liste de la Fédération républicaine indépendante ; MM. Marchais et Bouligand, de la liste d'Union républicaine, sont élus.

NIEVRE. — 4 sièges. — La liste du cartel des gauches, avec MM. Lotquin, Gamard, le docteur Fic et Poulet, est élue.

OISE. — 6 sièges. — Inscrits, 108.116 ; votants, 94.821 ; suffrages exprimés, 92.855.

Sont élus : MM. André Paisant, d. a. r. de gauche, 41.831 voix ; Jammy-Schmidt, d. s. r., 41.712 ; Vasseux, c. g. r. g., 41.294 ; Uhry, d. s., s. u., 40.979, de la liste du cartel des gauches, et MM. Fournier-Sarlovèze, d. s., r., 35.633 ; Bouteille, d. s., r., 35.544, de la liste d'Union républicaine.

ORNE. — 4 sièges. — La liste d'Union nationale de MM. Dariac, Roulleaux-Dugage, de Ludre, d'Audiffret-Pasquier, est élue à la majorité absolue, avec 40.000 voix contre 20.000 à une liste de concentration des gauches.

PUY-DE-DOME. — 7 sièges. — La liste du Cartel des gauches, comprenant MM. Huguet, Marrou, Varenne, Claussat, Chassaing, Reynouard, Albert Paulin est élue à la majorité absolue.

PYRENEES (Hautes). — 3 sièges. — Sont élus, MM Nagues et Nogaro, de la liste d'Union des gauches, le premier au quotient, le second à la plus forte moyenne, et M. Fould, de la liste républicaine d'action agricole au quotient.

Les députés sortants, MM. de Rothschild Boué, sont battus.

PYRENEES (Basses). — 6 sièges. — M. Léon Bérard, ancien ministre, M. Garas, de l'Union des gauches ; MM. Ybarnégaray, Champetier de Ribes, Castagnet, Lamazou, Betbéder, de la liste d'Union nationale, sont élus.

PYRENEES ORIENTALES. — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches, comprenant MM. Dalbiez, Rameil, Payra, bat la liste d'Union républicaine parmi laquelle figuraient les députés sortants MM. Brousse et Manaut.

RHIN (Bas). — 9 sièges. — MM. Walter, Seltz, Oberkirch, l'abbé Muller Frey, Alforffer, de la liste du Bloc National, MM. Peirotes, maire de Strasbourg ; Weill, du parti socialiste, et Hueger, du parti communiste, sont élus.

RHIN (Haut). — 7 sièges. — La liste de l'Alliance républicaine, dans laquelle figurait M. Jourdain, ancien ministre du travail, est élue tout entière à la majorité absolue.

RHONE. — 13 sièges. — La liste du bloc des gauches Herriot est élue tout entière, à la majorité absolue, avec une moyenne de 111.038.

La liste des Comités républicains Isaac, a obtenu 59.590 voix. La liste de concentration républicaine de gauche Appleton, 6.506 voix, et la liste communiste Georges Levy 15.399 voix.

SAVOIE (Haute). — 3 sièges. — La liste du cartel des gauches, avec MM. Borel, Carron et Falcoz, est élue à la majorité absolue, M. Delachenal, député sortant, est battu.

SAVOIE. — Trois sièges. — MM. Buboin, Jacquier et Antonelli, de la liste du Bloc des gauches, sont élus. MM. Bartholoni, Crolard, Taponnier, députés sortants de la liste républicaine nationale, sont battus.

SARTHE. — 6 sièges. — La liste du cartel des gauches est élue tout entière à la majorité absolue.

M. d'Aubigny, ancien sous-secrétaire d'Etat au finances, serait battu.

SEINE-ET-MARNE. — 5 sièges. — La liste du cartel des gauches, comprenant MM. Dumesnil, Chaussy, Auge, Chazal, Racine, est élue. MM. Gaborit, Prevet et Ouvré, députés sortants de la liste d'Union républicaine, sont battus.

SEINE-ET OISE. — 12 sièges. — Inscrits, 257.937 ; votants 221.006 ; blancs ou nuls 3.704 ; suf. expr., 217.302. Ont obtenu : MM. Amodru, d. s., r. d. g., 78.396 voix, élu ; Bonnefous, d. s., r. 78.228, élu ; Retbel, d. s., r. g., 78.069, élu ; Colrat, d. s., r. g., 78.152, élu ; Laredu, d. s., r., 28.049, élu ; Périnard, d. s., r., 77.724, élu ; Marty, comm., 63.598, élu ; Barbecot, com., 60.962, élu ; Bizet, maire de Saint-Cyr l'Ecole, com. 60.999, élu ; Franklin-Bouillon, ancien ministre, d. s., r. s., 46.595, élu ; Gouet, d. s., r. s., 45.383, élu ; Dalimier, a. d. r. r. i, 24.701.

Ont été élus au quotient, MM. Amodru, Bonnefous, Reibel, Colrat, Marty, Barbecot Bizet, Franklin-Bouillon, Goust, Dalimier.

A la plus forte moyenne, MM. Périnard et Leredu.

M. Tardieu est battu.

SEINE-INFERIEURE. — 12 sièges. — MM. Bignon, Bureau, Ancel, Anquetil, René Coty, Petroux, Dubosc, de la liste d'Union républicaine, sont élus ; MM. Léon Meyer, Rimbert, Kerambrun, de la liste d'Union des gauches ; M. Thoumyre, de la liste Républicaine de gauche ; M. Henri Gautier, communiste, sont également élus.

SEVRES (Deux). — 5 sièges. — Sont élus : MM. Demellier, Jouffrault, René Richard, André Goirand et Choreun, sur la liste du Bloc des Gauches. Tous les députés sortants de la liste de l'Union nationale républicaine sont battus. Ce sont MM. Paul Mercier, de Poineuf, Marot de Talhouet-Roy, Gaston Deschamps, ce dernier ancien sous-secrétaire d'Etat.

SOMME. — 7 sièges. — Inscrits, 135.569; votants, 116.208 ; suf. exp., 112.828 ; quotient, 16.118.

Sont élus au quotient, MM. Klotz et Ternois de la liste d'action républicaine ; MM. Antoine, de la liste d'Union nationale. Sont élus par la plus forte moyenne, MM. Bonnet, Dubois, Jourdain, Lecointe, de la liste d'action républicaine. Cette liste a donc six élus ; la liste d'Union nationale un seul.

SAONE (Haute). — 4 sièges. — Elus : MM. About, d. s., r. ; Raguin, g. r. g. ; Causeret, d. s., r. ; De Menthon, d. s., r.

SAONE-ET-LOIRE. — 8 sièges. — Elus : MM. Maupoil, c. g. r. g. ; Faisan, d. s., s. i. ; Maitre, d. s., s. i. ; Bouvery, sénateur s. u. ; Paul Faure, sec. parti social. s. u. ; Théo Bretin, a. d. s. u. ; Bonin, s. u.

TARN. — 4 sièges. — La liste du bloc des gauches, avec MM. Henri Simon, Paul Boncour, Morel et Sizaire, est élue à la majorité absolue.

MM. de Belcastel, de Lastours, Reille Goult et Maurice, députés sortants, sont battus.

TARN-ET-GARONNE. — 3 sièges. — MM. Puis, Diathil, et Capgras, de la liste de l'Union des gauches, sont élus. MM. Adrien Constans et Salers, députés sortants de l'Union nationale républicaine, sont battus.

VAR. — 4 sièges. — La liste de la coalition rouge (liste Renaudel), est élue en entier à la majorité, avec 5.000 voix environ de plus que la liste d'Union républicaine.

VAUCLUSE. — 3 sièges. — MM. Daladier, Guichard et Gros, du Bloc des gauches, sont élus.

VENDEE. — 6 sièges. — Elus : MM. de Baudry d'Asson, d. s. c. — De Kervansael, c. — Rochereau, d. r. r. — De Tinguy du Pouet, d. s. r. — Bire, c. — Colais, r.

VIENNE (Haute). — 5 sièges. — La liste socialiste sortante, comprenant MM. Betoulle, Pressemane, Valière, Parvy et Chauly est élue à la majorité absolue.

VIENNE. — 5 sièges. — M. Raoul Péret président de la Chambre des députés, est élu sur la liste d'Union républicaine des gauches, ainsi que deux de ses colistiers, MM. Victor Boret et Tranchant. Un candidat de la liste du cartel des gauches, M. Hulain est élu ainsi que M. de Montjou, de la liste d'Union nationale républicaine.

VOSGES. — 7 sièges. — La liste d'Union républicaine nationale a cinq élus, qui sont MM. Flayelle, Mathis, de Lesseux, Aimet, Guillon. M. Verlot, député sortant, est réélu. Le capitaine Fonck est battu. M. Camille Picard ancien député de la liste républicaine d'Union des gauches, est élu.

YONNE. — 4 sièges. — MM. Etienne Flandin, ancien sous-secrétaire d'Etat, est réélu avec deux de ses colistiers, MM. Perreau-Pradier et Etienne Régnier. Un candidat de la liste du Cartel des gauches, M. Boully, est élu.

COLONIES

ALGER. — 2 sièges. — La liste d'Union républicaine de gauche obtient environ 13 000 voix ; la liste radicale, 2.000 ; la liste républicaine des intérêts économiques et de progrès social, 14.000; la liste républicaine indépendante, 2.500 ; la liste socialiste, 2.200 ; la liste républicaine socialiste, 35 ; la liste communiste 6.500. Il y a ballottage.

COCHINCHINE. — 1 siège. — M. Outrey, député sortant, R. R. I., est élu.

CONSTANTINE. — MM. Thomson et Morinaud de la liste du parti démocratique, sont élus.

INDE. — 1er siège. — Ont obtenu : MM. Angoulvant, gouverneur général honoraire des Colonies 35.215, élu.

Georges Barthélemy, d. s. du Pas-de-Calais S. I., 2610. — Radjamanicom 14.

ORAN. — 2 sièges. — La liste d'Union républicaine, avec MM. Petit et Roux Freissinenq, est élue avec 4.000 voix de majorité.

SENEGAL. — D'après les renseignements officieux, M. Diagne, député sortant, S. I., serait élu au Sénégal.

La Répartition de sièges dans l'ancienne Chambre

Les 626 sièges de la Chambre étaient occupés par :

26 conservateurs,
202 républicains,
155 républicains de gauche,
50 radicaux,
79 radicaux et radicaux-socialistes,
47 républicains socialistes,
55 socialistes,
12 communistes.

Sont décédés :
2 conservateurs,
8 républicains,
8 républicains de gauche,
1 radical,
2 radicaux et radicaux-socialistes,
1 républicain socialiste,
3 socialistes.

Ont été élus **sénateurs** :
2 conservateurs,
5 républicains,
11 républicains de gauche,
5 radicaux,
5 radicaux et radicaux-socialistes
3 républicains socialistes.

Ne se représentaient pas :
4 conservateurs,
24 républicains,
19 républicains de gauche,
5 radicaux,
6 radicaux et radicaux-socialistes,
7 républicains socialistes,
1 socialiste,
1 communiste.

Avaient donné leur démission :
1 républicain de gauche et 1 socialiste.

Ont sollicité le renouvellement de leur mandat :
18 conservateurs,
165 républicains,
116 républicains de gauche,
39 radicaux,
66 radicaux et radicaux-socialistes,
36 républicains socialistes,
50 socialistes,
11 communistes.

Les commentaires

Paris, 12. — A l'unanimité, la presse souligne les gains des partis de gauche et d'extrême-gauche.

On lit notamment :

Dans LA CROIX :

« La caractéristique de l'élection est que les radicaux-socialistes, socialistes et communistes réunis gagnent en total plus de 100 sièges, qui, joints à ceux qu'ils déténiaient déjà, nous promettent au Palais Bourbon une puissance redoutable de la Gauche avancée ».

L'INTRANSIGEANT et PARIS-SOIR soulignent l'évolution à gauche qui vient de se produire.

Jamais encore dans l'histoire politique de notre pays, écrit PARIS-SOIR majorité n'avait subi pareille défaite.

Si M. Poincaré est sensible à l'éloquence des chiffres, il doit partir.

M. Millerand, lit-on encore dans l'« Intransigeant », donnera à la majorité le ministère qu'elle désirera, quitte à elle, à en faire l'expérience sous les yeux de l'Allemagne, prête à se dérober à nouveau.

La France, en changeant d'orientation politique restera, qu'on le sache bien, le pays de l'ordre et de la liberté.

Le « Temps » signale que les ministres se réuniront en conseil demain matin à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand, pour examiner la situation politique.

L'HOMME LIBRE écrit :

« Le suffrage universel a tenu à liquider cette création antidiluvienne appelée Bloc National, vestige d'une époque d'aveuglement et d'erreur».

LA VICTOIRE constate que c'est l'effondrement du Bloc National.

Les souverains Roumains en Angleterre

LEUR RÉCEPTION A DOUVRES ET A LONDRES

Londres, 12. — Le prince de Galles s'est rendu ce matin par train spécial, à Douvres, pour saluer la bienvenue aux souverains roumains.

Il était accompagné du ministre de Roumanie, de diverses notabilités britanniques.

Les honneurs d'usage ont été rendus à l'arrivée des souverains à Douvres.

Un train spécial transporta les souverains à Londres où la gare était pavoisée aux couleurs roumaines et britanniques.

Le roi et la reine d'Angleterre et plusieurs membres de la famille royale sont arrivés à la gare un peu avant quinze heures et se sont rendus sur le quai au moment où le train est entré en gare.

L'échange de salutations fut particulièrement cordial.

Après le cérémonial d'usage, les souverains roumains et anglais se sont rendus au palais de Buckingham, vivement applaudis par la foule massée sur le parcours, entre la gare et le palais.

Voici le texte du télégramme passé par les souverains de Roumanie, aux souverains belges à leur sortie du territoire belge, à Blandain, le 12 Mai, à 9 h. 30.

« A sa Majesté le roi Albert,